

Maintenant plusieurs modes de paiement
faciles d'accès!

**Plus besoin de vous rendre
dans l'un de nos points de service**



Différentes solutions s'offrent à vous pour payer votre permis de conduire et votre immatriculation :

- **Dans l'ensemble des institutions financières :**
 - > En ligne
 - > Au guichet
 - > Au comptoir
- **À la Société :**
 - > Par prélèvements bancaires automatiques
 - > Par chèque (par la poste)

Respectez la date limite de paiement inscrite sur votre avis et soyez assuré que votre permis de conduire ou votre immatriculation sera payé à temps.

D'autres services sont aussi disponibles en ligne au www.saaq.gouv.qc.ca/saaqclic/citoyens.

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 